Date	17/05/2022
Heure	9H00-11H00
Lieu	Salle de réunion du conseil régional
Présence	-DRECM/R -IOM -UNHCR -INS -PNUD -CIAUD -ARC-EN-CIEL -CONSEIL RÉGIONAL

Points inscrits à l'ordre du jour

- 1- PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 02/02/2022;
- 2- PARTAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DELOCALISE DU GTM A TAHOUA ;
- 3- PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUE DE LA POLITIQUE NATIONAL DE LA MIGRATION ;
- 4- DIVERS;
- 5- RECOMMANDATIONS;

1. Présentation du compte rendu de la réunion du 02 FEVRIER 2022 :

Points de discussion clés

- -Après les présentations d'usages et la lecture du compte rendu à l'attention de l'assistance, le compte rendu à été adopter par l'ensemble des participants de la réunion sous réserve de l'intégration des observations et remarques des participants pour enrichir la qualité du document.
- -On note aussi la présentation du canevas utilisé par le cadre de concertation pour la migration (CCM) et les autres GMT et qui doit être désormais le canevas utilisé par le GTM-Tahoua pour uniformiser le canevas avec les autres groupes techniques pour la migration (GTM).

Points d'action	Structures responsables	Date limite
N/A		

2. Partage du compte rendu de la réunion délocalisée du GTM à Tahoua :

Points de discussion clés

-Présentation du GTM-Agadez, GTM-Niamey, GTM-Tahoua, GTM-Zinder. Toutes ces présentations sont axées sur plusieurs points dont : les tendances migratoires au niveau des régions, les récapitulatifs des rencontres des groupes techniques pour la migration qui se sont tenues depuis leurs mise en place, les divers et les synthèses assorties de toutes les rencontres qui ont eu lieu.

-les suggestions : ce point retrace l'ensemble des suggestions formulées à l'endroit de l'Etat, à l'endroit des collectivités territoriales, à l'endroit des autorités régional et à l'endroit des partenaires.

Points d'actions	Structures responsables	Date limite
N/A		

3.Présentation des axes stratégiques de la politique nationale de la migration : Points de discussion clés

Ce point fait sortir la vision, l'objectif global, les objectifs spécifiques et les axes stratégiques de la politique national de la migration :

- -L'objectif global : Contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des migrants et communautés hôtes.
- -Objectif spécifique : assurer une gestion efficiente et efficace des questions migrations.

Pour les axes de cette politique elles sont trois :

- Axe stratégique 1 : l'exploitation des opportunités liées à la migration
 L'axe stratégique 1 est constitué d'un programme et de 3 sous-programmes à savoir :
 Programme 1 : Exploitation des potentialités et opportunités économiques
- Sous-programme 1.1: accroissement du niveau de productivité des secteurs économiques
- Sous-programme 1.2: Mobilisation de la diaspora
- Sous-programme 1.3: Promotion de l'entreprenariat féminin et des jeunes
- Axe stratégique 2 : la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil

L'axe stratégique 2 est constitué d'un programme et de 4 sous-programmes à savoir : Programme 2 : Protection et assistance aux migrants et aux populations d'accueil

- Sous-programme 2.1: Renforcement du cadre juridique en matière de protection des migrants
- Sous-programme 2.2: Renforcement institutionnel en matière de protection des migrants
- Sous-programme 2.3: Application des textes en matière de protection des migrants
- Sous-programme 2.4: Renforcement de la promotion et protection des droits des migrants.
- Axe stratégique 3 : la gestion des flux migratoires

L'axe stratégique 3 est constitué d'un programme et de 4 sous-programmes à savoir :

Programme 3 : Gestion des flux de la migration

- Sous-programme 3.1: Renforcement et adaptation du dispositif institutionnel
- Sous-programme 3.2: Amélioration du cadre juridique en matière de gestion des flux de la migration
- Sous-programme 3.3: Renforcement des capacités opérationnelles
- Sous- programme 3.4: Prise en compte de la migration interne et circulaire

Points d'actions	Structures responsables	Date limite
Choix des axes pour la	DRECM/R	Le plus tôt possible
région de Tahoua		

4. Divers

Points de discussion clés

- -Une mission d'évaluation des conditions d'accès au territoire Nigérien des personnes relevant du mandat de HCR effectué en mars 2022 par CIAUD ;
- -Visite des postes de police frontalier de Bangui (commune de Bangui) et Eroufan (commune de Sabon guida) et les services techniques des partenaires par CIAUD ;
- -La rencontre des autorités policières et communales (Bangui, Sabon guida, Allela et Bazaga) par CIAUD ;
- -Le SG a tenu à dire que, suite à une rencontre avec la diaspora il est à noter que celle-ci veut aller au-delà de l'aide familiale pour s'étendre dans les zones et pour une question de planification les collectivités ont tenu à les accompagner dans ce sens.

Points d'action	Structures responsables	Date limite
N/A		

5. Suggestions/Recommandations:

Points de discussion clés

- -La migration étant devenu notre quotidien il faut appuyer les jeunes en essayant de les accompagner avec des papiers pour une migration régulière et contrôlé ;
- -le représentant de CIAUD a tenu à faire savoir que pour mener à bien les activités sur le terrain il faut privilégier la collaboration avec les acteurs locaux ;
- Renforcer les capacités des autorités locales sur la protection et l'assistance des migrants ;
- -Harmoniser les données sur les migrants plus tôt que la source des données ;

Points d'action	Structures responsables	Date limite
N/A		

Le DRECM/R